

## DE L'OUTILLAGE DES LANGUES NATIONALES SÉNÉGALAISES POUR LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES SPECIALISÉES

**Sileymane DIALLO**

Recherches Sociolinguistiques et Didactiques  
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal  
[diallo.sileymane@ugb.edu.sn](mailto:diallo.sileymane@ugb.edu.sn)

**Résumé :** Pendant longtemps, les langues négro-africaines étaient considérées comme étant incapables de prendre en charge les connaissances spécialisées. Les langues autochtones sénégalaises ne faisaient pas exception à ce stéréotype. Ce lieu commun avait amené des chercheurs, vers les années 1970, à démontrer que ces langues sont capables de parfaitement supporter et assurer n'importe quelle pensée scientifique et technique. Toutefois, une observation des pratiques langagières effectives a permis de constater que les notions des sciences formelles, naturelles ou appliquées ne sont toujours pas véhiculées dans ces langues. De là, nous avons estimé qu'une approche glottopolitique endogène permettra de promouvoir les langues de spécialité dans les langues locales du Sénégal.

**Mots-clés :** glottopolitique, langue de spécialité, sciences, socioterminologie, vulgarisation.

**Abstract:** Like other languages in sub-Saharan Africa, the national languages of Senegal have been slow to take up scientific concepts when compared to Indo-European languages. By the 1970s, some Senegalese researchers succeeded in demonstrating that these languages are capable of perfectly managing any scientific and technical thought. Yet, until now, these languages are not being used to convey specialized information. From an observation of language practices in Senegal, we have come to the conclusion that an endogenous glottopolitical approach will make it possible to promote Languages for Specific Purposes (LSP).

**Keywords :** glottopolitic, LSP, popularization, sciences, socioterminology.

### Introduction

Si la diffusion des connaissances spécialisées s'est amorcée en Europe et aux États-Unis depuis le XIXe siècle, elle a tardé à se dessiner sur le continent africain. La propagation des connaissances spécialisées ne se sera réellement précisée en Afrique qu'avec l'avènement de la colonisation. Néanmoins, pendant pratiquement toute cette période, les langues africaines étaient considérées comme étant incapables de véhiculer les connaissances spécialisées et de

dénommer les notions en émanant. De ce fait, quasi toutes les connaissances spécialisées étaient vulgarisées dans les langues des pays colonisateurs. Après les indépendances, des chercheurs africains se sont inscrits en faux contre ce stéréotype et sont parvenus à démontrer la capacité des langues africaines à parfaitement transmettre les concepts scientifiques et techniques. Au Sénégal, les travaux de Cheikh Anta Diop (1975), sur le vocabulaire scientifique en wolof, ont permis aux Sénégalais de prendre conscience de la capacité de leurs langues à exprimer la science et la technique. Près d'un demi-siècle plus tard, le débat, sur la capacité des langues locales sénégalaises à parfaitement supporter et relayer n'importe quelle pensée scientifique et technique, semble révolu. Aujourd'hui, il est surtout question de mener des réflexions sur la façon de promouvoir les connaissances spécialisées dans les langues autochtones sénégalaises. C'est dans cette optique que s'inscrit la présente contribution.

La problématique centrale qui s'en dégage s'interroge sur les stratégies à mettre en place en vue de doter ces langues des moyens d'être des instruments efficaces pour véhiculer les connaissances spécialisées. En réponse à cette interrogation, nous supposons qu'une approche inspirée des méthodes préconisées par la socioterminologie permettra de promouvoir efficacement les connaissances spécialisées dans les langues locales sénégalaises. La socioterminologie, tel qu'il est convenu de la définir, est une perspective de recherche à la croisée des chemins entre la sociolinguistique et la terminologie (Delavigne 2001, Diallo 2020). L'essentiel du travail du socioterminologue porte sur les langues spécialisées. Ce sont d'ailleurs ces langues spécialisées qui constitueront l'objet de la première section de cet exposé. À la suite de l'élucidation conceptuelle de cette notion, nous ferons l'état des lieux sur la question des langues de spécialité au Sénégal. Les deux dernières sections de ce travail porteront sur les stratégies à mettre à place en vue de promouvoir les langues spécialisées dans les langues autochtones du Sénégal.

### **1. Langue spécialisée : sous-langue ou vocabulaire ?**

Comme nous l'avons affirmé plus haut, l'essentiel du travail du socioterminologue porte sur les langues spécialisées. Dans chaque langue naturelle donnée, les connaissances spécialisées constituent l'essence des langues de spécialité. Une langue spécialisée est donc l'usage spécialisé que l'on fait d'une langue naturelle. Si usage spécialisé d'une langue il y a, y a-t-il alors un usage non spécialisé d'une langue ? Il convient donc de se demander quel est le vrai statut d'une langue de spécialité dans une langue. S'agit-il de vocabulaires spécifiques à des domaines spécialisés, d'une sous-langue ou d'une langue à part entière ? Les lignes qui suivent permettront d'y voir plus clair. D'emblée, il convient de préciser que les expressions « langue spécialisée » et « langue de spécialité » sont souvent utilisées de façon synonymique. De plus, il n'y a pas de consensus sur la dénomination de la notion. Si certains chercheurs utilisent les

expressions « langue spécialisée », « langue de spécialité » ou « langage technique » ; d'autres parlent de « vocabulaire spécialisé », de « vocabulaire scientifico-technique », de « Lsp » (*Languages for Specific Purposes*), etc. Pour notre part, nous nous alignerons sur la position des auteurs, tels que Kocourek (1982) et Rondeau (1983), pour qui les appellations « langue spécialisée », « langue de spécialité » et « Lsp » peuvent s'employer de façon synonymique. Ainsi, dans le cadre de ce travail, ces trois expressions renverront à la même notion, dont nous allons faire ci-après l'élucidation conceptuelle. Cette pluralité des appellations est due au fait que tous les chercheurs n'ont pas la même acception de la notion. D'un côté, il est question de sous-langue (Hoffmann 1975 & Kocourek 1982) ; de l'autre, il s'agit plutôt de vocabulaires à l'intérieur d'une langue naturelle donnée (Rey 1976 & Quemada 1978), ou de « moyens de communication linguistique requis pour véhiculer de l'information spécialisée parmi les spécialistes d'une même matière » (Sager, Dungworth & McDonald 1980, p. 21). Une langue, tel qu'il est convenu de la définir, est un système d'expression orale ou écrite, utilisé par une communauté linguistique pour communiquer. Pour communiquer, chaque locuteur d'une langue use d'un ensemble de codes selon le domaine dont relève la communication. Si, à chaque fois qu'il communique dans un domaine bien précis, un locuteur recourt à des codes propres à ce domaine, on peut alors dire qu'il fait usage d'une « langue particulière ». Selon Cabré (1993, p. 128), une langue particulière est constituée d'un ensemble d'éléments que le locuteur utilise en fonction de son dialecte, et qu'il sélectionne selon ses besoins (qu'il entend exprimer) et les exigences de chaque situation communicative. En fonction des domaines, le locuteur peut être amené à changer de codes ; à chaque domaine est adapté un ensemble de codes. Ces ensembles de codes forment ce que certains chercheurs appellent « langues spécialisées », « langue de spécialité », Lsp, etc.

### ***1.1 Langues spécialisées en tant que « sous-langue »***

Pour Rotislav Kocourek, une langue de spécialité est « une sous-langue de la langue dite naturelle, enrichie d'éléments brachygraphiques, à savoir abrégatifs et idéographiques, qui s'intègrent à elle en se conformant à ses servitudes grammaticales » (Kocourek 1982, p. 12). Une langue spécialisée est donc une partie intégrante d'une langue naturelle, mais qui s'en différencie de par l'usage spécialisé qui en est fait. Étant donné qu'à chaque ensemble de connaissances spécialisées correspond une langue spécialisée, nous pouvons donc en conclure que dans une langue naturelle donnée, il n'y a pas qu'une langue spécialisée, mais diverses langues spécialisées. Cette remarque a amené Kocourek à affirmer ce qui suit : « Afin de saisir la langue tout entière dans sa diversité, on a trouvé utile de la découper en sous-systèmes plus homogènes. L'un des découpages possibles c'est la division "externe" mais fructueuse de l'ensemble de la langue en plusieurs (sous)-langues dites fonctionnelles » (Kocourek 1982, p. 14). Ce découpage de la

langue, en plusieurs « (sous)-langues », sera corroboré par Hoffmann (1985), selon qui chaque langue (prise dans le sens global) est composée de langues non spécialisées et de diverses langues spécialisées. Cela l'a conduit à conférer à la langue commune le statut de « sous-langue ». Dans sa démarche, il en est arrivé à démontrer tous les aspects pertinents pour les langues spécialisées ainsi que pour la langue commune, d'une part ; et, de l'autre, pour leur délimitation. Cette délimitation sera représentée dans une figure que nous allons reprendre ci-dessous. Dans le graphique<sup>1</sup> ci-après, Hoffmann (1985, p. 51) a seulement représenté quelques zones spécialisées d'une langue et n'a donc pas visé l'exhaustivité.

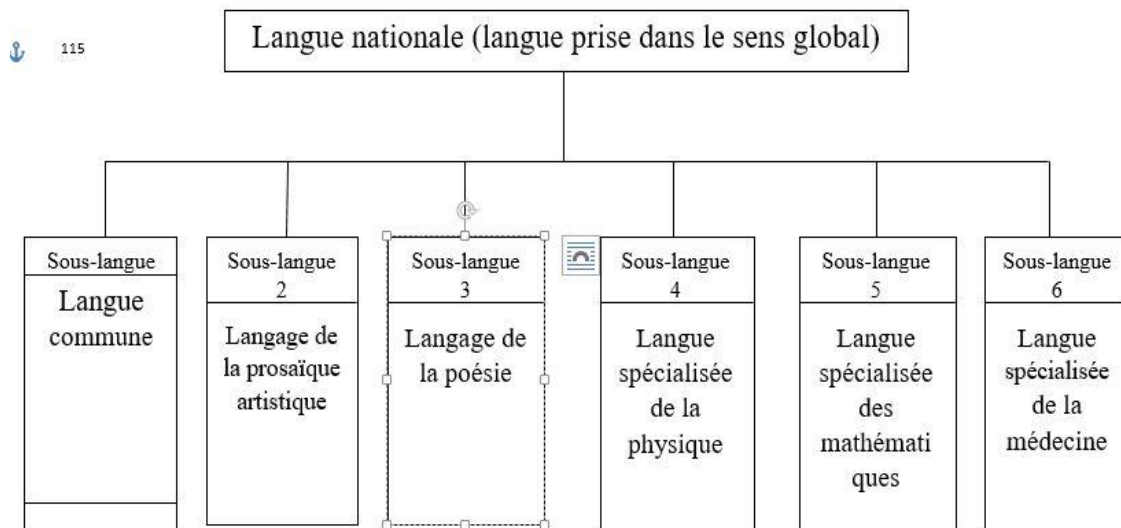


Figure 1 : Langue globale et sous-langues

À travers le graphique ci-dessus, on peut constater que tout part d'un continuum, qui est la langue tout entière. Ce continuum est considéré comme étant le réservoir de toutes les formes linguistiques. Il est divisible en plusieurs sous-langues, lesquelles en tirent tout le bagage linguistique dont elles ont besoin pour réaliser des actes de communication concrets (Diallo 2020, p. 126). Les différentes sous-langues se distinguent de par la nature du domaine [(de spécialisation) pour la langue spécialisée] où la « sous-langue » est amenée à évoluer et à servir de moyen de communication (entre ses différents spécialistes). Il existe donc autant de langues spécialisées qu'il n'existe de domaines de spécialité. Les langues spécialisées se différencient également, les unes des autres, de par les vocabulaires que chacune utilise. C'est dans cette perspective que certains chercheurs estiment que les langues de spécialité ne sont en réalité que des ensembles de vocabulaires à l'intérieur d'une langue naturelle donnée.

<sup>1</sup> Le graphique était initialement dressé en allemand. Nous avons repris la reproduction adaptée en français par S. Diallo (2020, p. 126).

## 1.2 Langue spécialisée comme un ensemble de vocabulaires dans une langue naturelle donnée

D'après les partisans de « l'unicité » de la langue générale, un système linguistique n'est spécialisé qu'à l'aune du vocabulaire qui le compose. Ce vocabulaire est, à son tour, composé de formes linguistiques plus connues sous le nom de « termes ». L'ensemble des termes d'un domaine de spécialité forme ce que nous convenons d'appeler « terminologie ». Certains chercheurs de la linguistique théorique et descriptive considèrent que l'utilisation de ces formes linguistiques dans un domaine de connaissances spécialisées ne saurait engendrer un langage propre à ce domaine. De ces linguistes, nous pouvons citer, dans l'ordre chronologique, Alain Rey (1976), Bernard Quemada (1978) et Georges Mounin (1979). Comme l'écrit Alain Rey (1976), il n'existe pas de langue propre à un domaine de connaissance, mais plutôt un ensemble de caractéristiques qui lui sont propres : « Au sens propre, il n'existe pas de langue du droit en soi, mais seulement à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques » (Cf. Mounin (1979, p. 13). La position d'Alain Rey sera radicalisée par Bernard Quemada en ces termes :

La linguistique descriptive condamne les désignations de « langue » technique et scientifique qui sont également impropres. Il convient plutôt de parler de **vocabulaires**, s'agissant d'emplois particuliers du français et de ses variétés qui font appel, pour la prononciation, la morphologie et la syntaxe, au fonds de la langue commune, caractère à partir duquel notre analyse établit des rapports fonctionnels mais non hiérarchisés.

Quemada (1978, p. 1153)

À travers cette affirmation, Quemada remet en cause le caractère autonome des langues de spécialité. Selon lui, les formes linguistiques utilisées pour traiter des connaissances spécialisées ne seraient en réalité que de simples variations de la langue générale. Il rejette donc la notion de « sous-langue » et lui préfère le terme « vocabulaire ». Quant à Pierre Lerat, il écrit qu'il serait « peu exact de parler de sous-langue » (Lerat 1995, p. 19). En effet, qu'il s'agisse de vocabulaires ultraspécialisés (sciences dures) ou de vocabulaires moins spécialisés (sciences sociales), ils ont tous en commun d'être à leur place dans des discours en langue naturelle « qui utilisent dans une large mesure cette langue et en supposent la maîtrise » (*ibid.*). En définitive, Lerat estime qu'une langue spécialisée est donc une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. Dans le cadre de cet exposé, les expressions « langue spécialisée », « langue de spécialité », etc., renverront à l'utilisation des vocabulaires spécialisés par les langues locales sénégalaises en vue de rendre compte techniquement de connaissances spécialisées. Cette prise en charge des connaissances scientifiques et techniques implique inexorablement l'existence de particularités syntaxiques, sémantiques, lexicales et morphologiques propres à chaque domaine. Dans la

section suivante, nous ferons l'état de la question sur les langues spécialisées au Sénégal.

## 2. Langues spécialisées au Sénégal : état de la question

Qu'il s'agisse d'une langue à part, différente de la langue commune, ou d'une « continuité de la langue commune » (Depecker 2002, p. 16), une langue spécialisée regorge d'un grand nombre d'aspects caractéristiques. Ces spécificités permettent, d'une part, de regrouper toutes les langues spécialisées dans la même catégorie ; et de l'autre, aux unes de se démarquer, chacune, des autres. Pour Fabienne Cusin-Berche, parler de langues spécialisées présuppose « que chaque domaine scientifique et/ou technique a élaboré son propre système linguistique, distinct du système régissant le fonctionnement de la langue dite "ordinaire" ou "usuelle" » (Cusin-Berche 1997, p. 25). Ce système linguistique repose principalement sur des tours syntaxiques spécifiques, la dépersonnalisation, l'aspect sémantique global, mais aussi et surtout sur la terminologie utilisée. Autant dire que des principales caractéristiques des langues spécialisées, la terminologie est l'aspect qui confère le mieux à chacune d'elles son caractère « spécialisé ». En effet, les langues spécialisées se démarquent de la langue commune compte tenu des caractéristiques mentionnées ci-avant, mais se distinguent entre elles de par la terminologie dont se sert chacune dans son domaine. Une Lsp vaut donc, en partie, son caractère « spécialisé » au vocabulaire spécifique ou « mots artificiels »<sup>2</sup> qu'elle utilise pour construire des discours. Si dans certaines langues, ces vocabulaires ont été pratiquement intégralement pris en charge et s'actualisent régulièrement dans des discours qui y sont tenus, dans d'autres par contre, le constat est tout autre. Ci-après, nous allons voir ce qu'il en est des langues locales sénégalaises.

### 2.1 Historique de l'activité terminologique au Sénégal

L'activité terminologique s'est amorcée au Sénégal environ une décennie après les indépendances. Elle a résulté du débat sur la nécessité d'introduire les langues autochtones sénégalaises dans le système éducatif de ce pays. À cette époque, toute la finalité de l'activité terminologique reposait sur le fait de démontrer que ces langues sont à même d'être des vecteurs de transmission des connaissances spécialisées et d'inciter ainsi les pouvoirs publics à en faire des langues d'enseignement. C'est dans ce cadre que, contre toute attente<sup>3</sup>, le gouvernement du Sénégal a pris un certain nombre de mesures dans ce sens, dont

---

<sup>2</sup> Terme utilisé par Guiraud (1968, p. 113).

<sup>3</sup> Le président sénégalais d'alors, Léopold Sédar Senghor, s'était toujours farouchement opposé à l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, en qualifiant de « romantiques irresponsables » les militants de ce projet.



le décret n°72-702 du 16 juin 1972<sup>4</sup>, et dans l'annexe II duquel on pouvait lire ce qui suit :

Toute langue véhiculant une civilisation donnée, nous pensons qu'aussi longtemps que nous Sénégalais, nous continuerons à apprendre à nos enfants une langue étrangère quelle qu'elle soit sans leur enseigner au préalable leurs langues maternelles, notre peuple restera aliéné

Senghor (1972, p. II)

À travers cette affirmation, on peut noter la reconnaissance de la valeur et de l'utilité des langues nationales via leur enseignement à l'école. Par bonheur, cette disposition sera suivie d'effets, car à partir de la rentrée scolaire de 1978, nous assisterons à l'expérimentation progressive de quinze langues nationales aux cycles du préscolaire et de l'élémentaire. Toutefois, cette expérimentation s'est soldée par un échec, en raison de lacunes notées, entre autres, sur le plan terminologique. C'est donc dire que, malgré leur aptitude à exprimer la science et la technique, les langues nationales sénégalaises accusaient encore du retard pour ce qui est de la prise en charge des notions des sciences : faute de lexiques spécialisés. En conséquence de cet échec, il a été décidé de mener des réflexions terminologiques, en vue de valoriser les langues et donc de les doter des moyens nécessaires à la prise en charge des connaissances émanant des sciences et de la technologie. C'est dans cette perspective qu'a été mis sur pied un certain nombre de projets d'organisation de la terminologie et encouragé des travaux de lexicalisation de divers domaines dans six langues nationales du Sénégal (wolof, pulaar, seereer, manding, jóola et soninké). De ces programmes, nous pouvons citer le projet CRDI<sup>5</sup> Terminologies en grammaire et en mathématiques, le projet du ministère de l'Éducation nationale pour l'élaboration de dictionnaires terminologiques en langues nationales. Cependant, il a été malheureux de constater que toutes les initiatives n'ont pas pu produire les effets escomptés. Si dans certains cas, il est à déplorer une faute de moyens financiers, dans d'autres, ce sont les ressources humaines (terminologues et/ou spécialistes) qui ont fait défaut. En revanche, en dépit des contreperformances de certaines initiatives collectives, des réflexions d'ordre terminologique ont été poursuivies. Aujourd'hui, des progrès semblent marqués au regard des langues spécialisées dans les langues locales du Sénégal.

## 2.2 État de la question

Les langues de spécialité se caractérisent par leur statut de « tremplin » entre les connaissances scientifiques & techniques et la linguistique. Dans cet ordre,

<sup>4</sup> Décret n° 71-566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales, modifié par Décret n° 72702 du 16 juin 1972.

<sup>5</sup> Centre de recherche pour le développement international (organisme canadien).

Abibatou Diagne parle de « pont qui relie science et linguistique » (Diagne 2018, p. 87). Une langue de spécialité est donc un système linguistique qui permet de traiter des notions des sciences dans une langue. Au Sénégal, une observation des pratiques langagières effectives a permis de constater qu'une bonne partie des connaissances spécialisées n'est pas véhiculée dans les langues locales. Cela est dû à plusieurs facteurs dont : la pénurie de termes techniques, la non-diffusion de termes déjà créés, la forte variation des langues et l'absence voire le manque d'harmonisation des lexiques spécialisés élaborés. Au Sénégal, dans la plupart des langues locales, il est donné de noter une faible lexicalisation dans bien des domaines de spécialité. Dans des langues lexicalisées dans certaines disciplines scientifiques, des locuteurs n'ont pas accès aux dénominations des concepts scientifiques, pourtant déjà conçues. La faible lexicalisation et la non-diffusion des dénominations ne sont pas sans conséquences. À titre d'exemple, en pular, dans le domaine médical, l'indisponibilité, l'inaccessibilité ou la non-diffusion de désignations médicales font que beaucoup de patients peul monolingues sont confrontés à des barrières majeures pour accéder aux programmes de promotion, de prévention et de soins en matière de santé (Diallo 2020). En outre, une langue non ou faiblement lexicalisée dans une discipline ne peut prétendre y assurer convenablement une communication spécialisée. En conséquence, pour transmettre les concepts scientifiques et techniques, les spécialistes sont obligés d'avoir recours à une langue étrangère, le français notamment, car plus apte à assurer cette fonction. Peut-on alors parler de langue spécialisée dans une langue si cette dernière n'est pas utilisée pour traiter de la science et de la technologie ? Pourtant, des lexiques spécialisés élaborés dans des langues autochtones de ce pays ne manquent pas. Néanmoins, la plupart de ceux-ci sont marqués par un manque voire une absence d'harmonisation. Cette absence d'harmonisation est la résultante de la forte variation de certaines langues, ajoutée à absence de concertation entre différents chercheurs qui s'activent dans un même domaine, dans une même langue. Autrement dit, les recherches terminologiques sont menées à titre individuel et sans aucune concertation ni coordination entre les chercheurs<sup>6</sup>. Cette conjoncture débouche souvent sur deux problèmes socioterminologiques majeurs. Dans un premier temps, on constate une prolifération de termes qui dénomment la même notion dans une langue ; des cas de synonymie que cherche à bannir la normalisation terminologique. Dans un second temps, l'intercompréhensibilité des termes est mise à rudes épreuves dans les communications. Au vu de tout ce qui précède, nous pouvons admettre que les connaissances spécialisées ne sont pas encore prises en charge dans tous les domaines et dans toutes les langues locales du

---

<sup>6</sup> Nous avons repris à notre compte les propos de Chérif Mbodj (1994, p. 4), qui sont toujours d'actualité : « On peut déplorer cependant le fait que toutes ces recherches soient menées à titre individuel et sans aucune coordination, sans aucune concertation entre les chercheurs qui travaillent dans les mêmes domaines ».



Sénégal. Au stade où nous en sommes dans les réflexions terminologiques, quatre constats se dégagent :

- a) des langues pas suffisamment étudiées ;
- b) des langues non encore ou peu lexicalisées dans le domaine scientifique ;
- c) de la lexicalisation existante dans certains domaines et dans certaines langues, mais pas d'harmonisation ;
- d) des termes spécialisés élaborés mais pas vulgarisés.

Comme nous l'avons affirmé dans les premières lignes de cet exposé, dans chaque langue naturelle donnée, les notions scientifiques s'actualisent dans les Lsp. Dans la plupart des langues autochtones du Sénégal, en raison des limites notées au regard des vocabulaires spécialisés, on ne peut pas encore parler de langues spécialisées. En effet, ni le joola ni le pulaar, et encore moins le seereer (pour ce ne citer que ces langues) ne sont utilisés pour transmettre les connaissances des sciences formelles, naturelles ou appliquées. Dans les quelques disciplines, à l'instar de la médecine<sup>7</sup>, où ces langues sont parfois utilisées, les locuteurs sont souvent confrontés à des embarras d'ordre terminologique (Diallo 2020). Sous ce rapport, afin de véhiculer convenablement les connaissances spécialisées dans les langues locales sénégalaises et d'y promouvoir les langues de spécialité, nous estimons que l'on doit procéder à une approche socioterminologique des vocabulaires spécialisés. Tel est l'objet de la section suivante.

### **3. Approche socioterminologique des vocabulaires spécialisés dans les langues locales sénégalaises**

Cette approche se déroulera en cinq phases : la mise en place d'un organisme officiel de gestion de la terminologie au Sénégal, l'inventaire des termes spécialisés, leur sémasiologie, l'évaluation de leur niveau d'intercompréhensibilité et leur diffusion sociale.

#### **3.1 Préliminaires**

##### **1<sup>ère</sup> étape : mise en place d'une CNGTS**

La Commission nationale de gestion de la terminologie au Sénégal sera l'institution officielle de normalisation de la terminologie au Sénégal. Elle coordonnera les structures qui régissent les travaux terminologiques dans chaque langue. La CNGTS sera composée de CGT (Commission générale de la terminologie). Ce sont ces CGT qui coordonneront les différentes activités terminologiques dans les diverses langues du pays. Chaque langue aura donc

---

<sup>7</sup> Le domaine médical reste un cas à part. En effet, les langues sénégalaises sont souvent utilisées pour traiter des connaissances médicales. Toutefois, dans une langue comme dans une autre, d'importants travaux sont encore à faire au niveau des vocabulaires.

une CGT. Chaque CGT sera, à son tour, composée de sous-commissions, dont chacune gèrera la terminologie dans un domaine précis. Chaque sous-commission sera composée de terminologues, d'enquêteurs et de spécialistes du domaine en question. Cette organisation pourra être représentée à travers un organigramme à trois niveaux.

N.B. : Dans la figure ci-après, nous avons seulement représenté trois langues [le pulaar (p), le wolof (w) et le sereer (s)] et trois domaines scientifiques [mathématiques (ma), médecine (mé) et sciences physiques (sp)]. Il va de soi qu'il n'y a pas que ces langues ni ces trois disciplines qui composeront la CNGTS, mais nous les avons retenues à titre purement indicatif, sans aucune prétention de favoriser une langue ou une discipline par rapport à une autre.

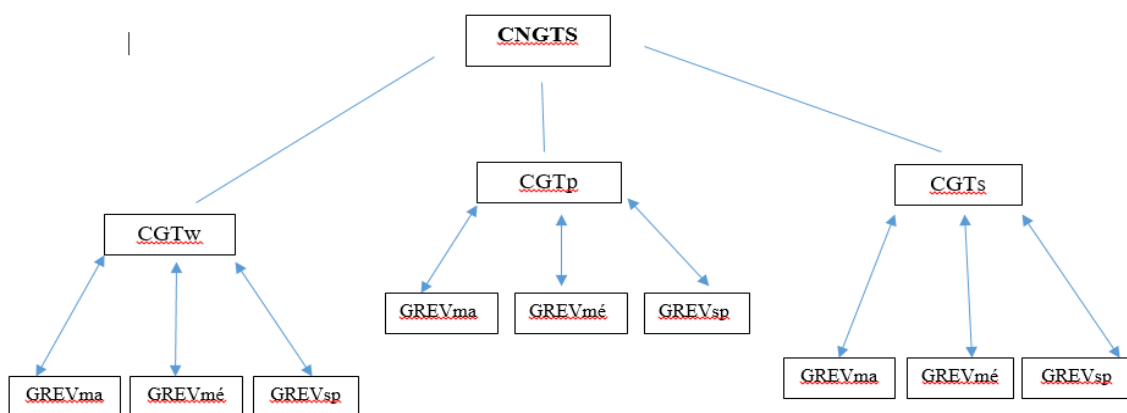


Figure 2 : Organigramme de la Commission nationale de gestion de la terminologie au Sénégal

Dans la partie inférieure de l'organigramme, nous retrouvons les GREV de chaque langue. Un GREV sera un groupe de réflexions pour l'élaboration de vocabulaires spécialisés dans un domaine (ex : GREVmé / pulaar sera le Groupe de réflexions pour l'élaboration de vocabulaires spécialisés en médecine en pulaar). Les GREV seront des sous-commissions des CGT. Celles-ci se chargeront de :

- ✓ recenser les sources documentaires disponibles et les dépouiller (collecter les termes dans leur contexte discursif) ;
- ✓ étudier le contexte de production des termes spécialisés, leur fonctionnement et leur variabilité dans les discours spécialisés ;
- ✓ élaborer des lexiques spécialisés (chaque sous-commission dans le domaine dont elle relève) ;

L'ensemble des travaux des GREV sera coordonné, dans chaque langue, par une Commission de gestion de la terminologie (ex : la CGTp sera la Commission de gestion de la terminologie en pulaar). Leur mission consistera, chacune, en ce qui la concerne, à :

- ✓ « créer un réseau d'échanges entre les producteurs de terminologies afin d'éviter la prolifération des termes différents pour désigner la même notion » (Mbodj 1994, p. 7) ;
- ✓ vérifier le caractère opératoire aussi bien des termes élaborés que des méthodes qui auront été préconisées ;
- ✓ informatiser les données socioterminographiques.

Logées dans la partie médiane de l'organigramme, les CGT seront les différents démembrements de la CNGTS. Elles constitueront une sorte de cordon ombilical entre la CNGTS et les GREV.

Dans la partie supérieure de l'organigramme se trouve la CNGTS (Commission nationale de gestion de la terminologie au Sénégal. Elle sera l'organisme officiel chargé de coordonner les différentes structures qui régissent tous les travaux terminologiques dans chaque langue. Il se chargera, entre autres, de mettre en place des projets de recherches (socio)terminologiques, qu'elle confiera aux CGT. La mise en place de cette CNGTS entrera dans le cadre du défi de l'approche glottopolitique de la terminologie et de ce qu'il est convenu d'appeler « politique terminologique de minimisation du désordre terminologique » (Gaudin 2003, p. 179)<sup>8</sup>.

## **2<sup>e</sup> étape : inventaire des termes spécialisés**

Cette étape consistera à répertorier les termes spécialisés en usage dans les langues locales sénégalaises. Le recueil des termes spécialisés sera conduit au moyen d'une démarche dite « socioterminographique »<sup>9</sup>, qui consiste à collecter les termes dans leur contexte discursif. « Cette démarche, fondée sur des corpus et des procédures d'entretien, permet une description des pratiques langagières réelles et une analyse approfondie des manifestations terminologiques en situation interactive et discursive » (Delavigne 1994, p. 2). En d'autres termes, pour recueillir des termes spécialisés qui s'actualisent en discours, seront pris en compte aussi bien l'écrit que l'oral. Ce faisant, dans cette approche, seront nécessaires des outils de collecte de données utilisés en sociologie, tels que l'entretien non directif, les questionnaires et l'observation en situation.

### **3.2 La démarche socioterminologique**

#### **3<sup>e</sup> étape : sémasiologie des termes spécialisés**

Dans son acception la plus courante, la sémasiologie renvoie au procédé linguistique par lequel on étudie la signification d'un terme, en partant du signe

<sup>8</sup> Selon Gaudin (2003, p. 179), le défi de l'approche glottopolitique de la terminologie était bien vu par Louis Guespin et Foued Laroussi quand ils évoquaient la nécessité « d'une politique terminologique minimisant le désordre terminologique, mais dans le respect d'une certaine variabilité linguistique sans laquelle on aboutit à une langue stérilisée, donc incapable d'assumer les diverses tâches d'une langue vivante en matière de naissance, transfert et évolution de l'information » (1989, p. 7).

<sup>9</sup> Terme utilisé par Valérie Delavigne dans « Problèmes d'enquête en socioterminologie ».

vers le concept. Dans notre cas, la sémasiologie des termes permettra de fixer le paradigme lexical et sémantique de chacun. Cela permettra également de répertorier les notions scientifiques et techniques dénommées par les termes recueillis. Il sera également question d'étudier les procédés linguistiques qui ont abouti à leur formation. L'inventaire des notions et l'étude des procédés linguistiques de création lexicale trouvent leur pertinence en ce qu'ils constitueront le point de départ lors de l'enrichissement terminologique (cf. étape 7).

#### **4<sup>e</sup> étape : évaluation du niveau d'intercompréhensibilité**

Il s'agira, dans un premier temps, de tester les termes auprès des locuteurs pour en évaluer l'intercompréhensibilité. Est intercompréhensible tout terme scientifique qui garde la même valeur sémantique de sa conception à sa réception (Diallo 2020). Les termes intercompréhensibles seront retenus et vulgarisés ultérieurement. Pour jauger l'intercompréhensibilité des termes spécialisés dans chaque langue, il pourra être défini un taux d'intercompréhensibilité ; taux à partir duquel chaque terme sera jugé suffisamment intercompréhensible. Ce taux pourra être fixé à 70 %. À l'opposé, ne sera pas retenu tout terme n'ayant pas obtenu un taux d'intercompréhensibilité supérieur ou égal à 70 %. À partir de là, on pourra définir des critères au moyen desquels les termes sont acceptés ou rejetés par les sujets parlants des langues auprès des locuteurs desquels ils ont été testés. Ce sont ces critères qui permettront d'harmoniser les dénominations, dans les cas où plusieurs formes linguistiques concourraient à désigner la même notion dans une même langue. L'évaluation de l'acceptabilité des termes se fera dans chaque domaine de spécialité et dans chaque langue. Après avoir testé les termes et en avoir retenu ceux dont le niveau d'intercompréhensibilité est suffisant, seront conservées les notions auxquelles renvoyaient les désignations rejetées afin qu'une étude onomasiologique y soit réalisée ultérieurement (nous y reviendrons à l'étape 6).

#### **5<sup>e</sup> étape : diffusion sociale de l'existant**

Les termes qui font l'objet d'intercompréhensibilité seront vulgarisés pour que les locuteurs puissent commencer à en faire usage. Pour ce faire, il pourra être procédé à la mise en place de glossaires « transitoires », à partir du français. Autrement dit, des lexiques spécialisés bilingues. En effet, pour le compte de chaque langue locale, sera mis en place un glossaire de termes scientifiques et techniques. Cela dit, chaque langue locale du Sénégal disposera d'un glossaire partiel dans chaque domaine de spécialité. Il va de soi que ces glossaires ne viseront pas l'exhaustivité et ne seront que provisoires ; ils seront complétés par les conclusions des étapes 6, 7 et 8. Toutefois, il convient de préciser que la mise en place de ces glossaires sera progressive étant donné que toutes les langues autochtones du Sénégal n'ont pas le même niveau de développement

terminologique. En d'autres termes, la vulgarisation de l'existant se fera en fonction de ce qui aura été réalisé dans chaque langue et dans chaque domaine.

#### **4. De la lexicalisation des langues à l'appropriation des connaissances spécialisées**

Après une étude socioterminologique de l'existant, il importera de mener des réflexions complémentaires, afin de combler quelques manquements. Ces réflexions complémentaires se dérouleront également en cinq phases : la redénomination, l'enrichissement lexical, la phase de test, l'informatisation et la vulgarisation.

##### **4.1 L'élaboration de lexiques spécialisés**

###### **6<sup>e</sup> étape : la « redénomination »**

Il sera question de dénommer à nouveau les concepts dont les premières désignations n'étaient pas intercompréhensibles et avaient fait l'objet de rejet à l'étape 4. Pour ce faire, les procédés linguistiques étudiés à l'étape 3 pourront être exploités. Pour chaque notion, une attention toute particulière sera portée aux motifs de rejet de la désignation initiale, et à partir de là, on procédera à sa « redénomination » en tenant compte des critères d'acceptabilité définis à la quatrième étape. Cela aura le mérite d'amoindrir les chances de rejet de la nouvelle désignation, d'accroître, par là même, ses chances d'intercompréhensibilité, et donc d'acceptabilité.

###### **7<sup>e</sup> étape : l'enrichissement terminologique**

L'enrichissement terminologique consistera à dénommer les notions scientifiques et techniques dans chaque langue. Il s'agira de dénommer des concepts scientifiques qui ne figuraient pas sur la liste des notions répertoriées à l'étape 2. Pour ce faire, on pourra exploiter, d'une part, les procédés qui avaient permis la formation des termes faisant l'objet d'intercompréhensibilité et déjà en usage dans la langue. Si les procédés déjà retenus ne permettent pas de dénommer les concepts, on en développera d'autres. Dans ce cas, avec chaque nouveau procédé, seront formés un nombre limité de dénominations que nous appellerons « dénominations-échantillons ». Ces dénominations seront testées auprès de locuteurs monolingues, afin d'en jauger le caractère « morphologiquement » correct et d'évaluer aussi l'opérativité du nouveau procédé d'enrichissement terminologique. Si les nouveaux procédés sont jugés pertinents, ils pourront se joindre aux procédés retenus dans la troisième étape.

##### **4.2 Pour une diffusion des vocabulaires spécialisés**

###### **8<sup>e</sup> étape : évaluation de l'intercompréhensibilité des nouveaux termes**

Il s'agira de tester les nouvelles désignations auprès d'un grand nombre de personnes, dans le but de voir comment elles sont perçues par ces personnes.

Les nouvelles dénominations de chaque langue seront testées auprès des locuteurs de cette langue. L'évaluation incorporera tant les formes terminologiques qui ont fait l'objet de « redénomination » que les dénominations nouvellement créées. À noter que seront candidates au test, seules les dénominations qui auront, au préalable, rempli les caractéristiques suivantes : ne pas figurer dans un des critères de rejet et se trouver dans un des critères d'acceptabilité préalablement définis. À l'issue de cette phase-test, les désignations dont l'intercompréhensibilité est supérieure ou égale à 70 % jouiront du statut de « termes spécialisés » et feront office d'entrées dans les glossaires spécialisés.

### **9<sup>e</sup> étape : mise en place de glossaires élargis**

Pour chaque domaine et pour chaque langue, il sera procédé à la mise en place d'un glossaire à partir du français. Exemple : glossaire médical français-peul, glossaire des mathématiques français-wolof, glossaire chimique français-diola, etc. Ce seront donc des glossaires bilingues. Après sa validation de la part de la CNGTS, chaque glossaire bilingue fera l'objet d'informatisation et de vulgarisation.

### **10<sup>e</sup> étape : vulgarisation de l'ensemble des travaux**

La vulgarisation est le passage obligé. Elle consiste à adapter un ensemble de connaissances techniques, scientifiques, de manière à les rendre accessibles à tous. En vue de rendre les connaissances techniques et scientifiques accessibles à tous, et en langues locales, nous proposons ce qui suit :

- ✓ la constitution de bases de données terminologiques ;
- ✓ le développement d'une application mobile utilisable hors ligne, où seront logés les glossaires bilingues ;
- ✓ la mise en place d'un site web de vulgarisation scientifique, disponible en langues locales sénégalaises ;
- ✓ la mise sur pied d'une chaîne de télévision spécialement dédiée à la vulgarisation scientifique en langues nationales ;
- ✓ l'organisation de concours, comme « Ma thèse en 180 secondes », où chaque candidat sera appelé à produire, dans une langue nationale, un court métrage à travers lequel il va instruire sur un thème scientifique bien précis, mais aussi à se servir des termes spécialisés dans cette langue.

### **Conclusion**

Après qu'il a été établi qu'elles peuvent, au même titre que toute autre langue, parfaitement supporter et assurer n'importe quelle pensée scientifique et technique, il a été question de mener des réflexions sur la façon de promouvoir les connaissances spécialisées dans les langues négro-africaines. En prenant l'exemple des langues locales sénégalaises, cette contribution s'est inscrite dans cette perspective. Attendu que dans chaque langue naturelle donnée, les connaissances spécialisées s'actualisent dans les



langues spécialisées, cette contribution avait pour objectif d'étudier les stratégies de promotion des langues de spécialité dans les langues autochtones sénégalaises. Pour ce faire, nous avons estimé qu'une approche inspirée des méthodes préconisées par la socioterminologie permettra de véhiculer efficacement les connaissances spécialisées dans les langues en question. C'est dans cette logique que nous avons prôné la démarche dite « glottopolitique » ; démarche dans laquelle nous nous sommes, nous-même, engagé dans l'élaboration de cette étude. L'approche glottopolitique fonctionne de la même façon qu'un acte médical, dans la mesure où il s'agit de faire une ou des observations en premier lieu, d'identifier le ou les problèmes dans un second temps, et d'offrir des perspectives de solution en dernier ressort. C'est dans ce même sens qu'abonde François Gaudin en ces termes : « Le linguiste, le terminologue ou le "langagier" engagé dans une démarche glottopolitique doit décrire une situation langagière particulière, établir un diagnostic et proposer des solutions » (Gaudin 2005, p. 84). Dans notre cas, cette approche cherchera à impliquer les locuteurs des différentes langues sénégalaises dans les études terminologiques. Ceci permettra aux professionnels<sup>10</sup> de comprendre comment les termes sont utilisés, comment ils s'actualisent dans les discours et de savoir quels sont les problèmes qui se posent à leur sujet. En effet, cette démarche place « les groupes de locuteurs au cœur de l'étude en prêtant une attention toute particulière aux variations, aux conflits et consensus terminologiques, aux phénomènes identitaires, aux enjeux inséparables de l'utilisation des termes » (Delavigne 2001, p. 204). En d'autres termes, les locuteurs seront au tout début et à la fin de tout processus en rapport avec la démarche glottopolitique. C'est cette manière de mener l'activité terminologique que Gaudin (*ibid.*) qualifie de « négociation terminologique ». Ce n'est que de cette façon que les décisions qui auront été prises pourront être suivies d'effets.

En ce qui nous concerne, afin que les recommandations, que nous avons faites, puissent être suivies d'effets, il faudrait motiver les professionnels, en mettant à leur disposition les moyens matériels, techniques et financiers nécessaires. Pour ce faire, considérant que « la recherche scientifique ne dispose jamais de moyens financiers à la hauteur de ses ambitions » (Halaoui 1990, p. 23), un budget important devrait être alloué à la recherche terminologique. À défaut, nous pourrions fatalement assister à ce que Nazam Halaoui considère comme « une réduction de leurs besoins en la matière ». De plus, les différents participants à ce projet devront être rémunérés à l'échelle des prestations qu'ils auront livrées ; certains pourraient même bénéficier du statut de fonctionnaires de l'État. En effet, « si ceux-ci ne sont pas motivés pour le travail terminologique, c'est en grande partie en raison de la rémunération insuffisante qui leur est proposée en contrepartie de leur participation » (Halaoui, *ibid.*). Cela dit, la réussite du projet<sup>11</sup> résidera, en partie, dans la motivation de ceux qui s'y activeront.

### Références bibliographiques

CABRÉ María-Teresa. 1993. *La terminología. Teoría, metodología, aplicaciones*, Barcelona, Empúries.

<sup>10</sup> Ceux qui mèneront les études socioterminologiques.

<sup>11</sup> Le projet renvoie ici aux différentes recommandations socioterminologiques que nous avons faites, en vue de promouvoir les langues spécialisées dans les langues locales sénégalaises.

- CUSIN-BERCHE Fabienne. 1997. « Exploration des caractéristiques des langues de spécialité... La quête de Graal », *La rédaction technique*, Actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre 1997, Champs linguistiques, Louvain-La-Neuve, Duculot, pp. 55-67.
- DELAVIGNE Valérie. 1995. « Approche socioterminologique des discours du nucléaire », *Meta*, pp. 308-319.
- . 2007. « Les mots des patients atteints de cancer. Socioterminologie et pratique professionnelle en santé. Les langues de spécialité en question : perspectives d'étude et applications », pp. 18-32.
- . 2001. *Les mots du nucléaire. Contribution socioterminologique à une analyse de discours de vulgarisation*, thèse de doctorat, Rouen, Université de Rouen.
- DEPECKER Loïc. 2002. *Entre signe et concept : éléments de terminologie générale*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- DIAGNE Abibatou. 2018. *La terminologie wolof dans une perspective de traduction et de combinatoire lexicale restreinte : Linguistique*, thèse de doctorat, Lyon, Université de Lyon.
- DIALLO Sileymane. 2020. *Terminologie et vulgarisation du discours médical en pulaar*, thèse de doctorat, Saint-Louis, Université Gaston Berger.
- GAUDIN François. 2003. *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, Bruxelles: De Boeck & Larcier s.a.,.
- . 2005. « La socioterminologie », *Langages*, pp. 80-92.
- GUIRAUD Pierre. 1968. *Les mots savants*, Paris, Presses universitaires de France.
- HALAOUI Nazam. 1990. « La terminologie des langues africaines aujourd'hui », *Terminologies nouvelles*, pp. 12-24.
- HOFFMANN Lothar. 1985. *Kommunikationsmittel Fachsprache*, Tübingen, Narr.
- KÉBÉ Abou Bakry & DIAGNE Abibatou 2018. « Vers une socioterminologie médicale wolof », *Lidil*.
- KOCOUREK Rostislav. 1982. *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden, Brandstetter.
- LERAT Pierre. 1995. *Les langues spécialisées*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MBODJ Chérif. 1994. « L'activité terminologique au Sénégal », *Terminologies nouvelles*, pp. 3-9.
- MOUNIN Georges. 1979. « La linguistique comme science auxiliaire dans les sciences juridiques », *Meta*, pp. 9-13.
- QUEMADA Bernard. 1978. « Technique et langage ». Bertrand Gille (dir.), *Histoire des techniques*, coll. "La Pléiade", Paris, Gallimard, pp. 1146-1240.
- RONDEAU Guy. 1984. *Introduction à la terminologie*, Québec, Gaëtan Morin.
- SAGER Juan ; DUNGWORTH David & McDONALD Peter. 1980. *English Special Languages: Principles and practice in science and technology*, Wiesbaden, Brandstetter.